Droits Quotidiens

Puis-je reconnaître un enfant après avoir réussi à faire annuler un lien de filiation avec son père?

Mise à jour : Mercredi 26 avril 2023
Région wallonne • Région de Bruxelles-Capitale • Région flamande

---

Oui.

Si vous êtes le père biologique, vous pouvez demander au tribunal de la famille d'annuler le lien de paternité existant. C'est ce qu'on appelle "l'action en contestation de paternité".

Si le juge vous donne raison, vous êtes**automatiquement désigné** comme le père de l'enfant.

Dans la même décision, le juge annule la paternité établie jusque là et la remplace par la vôtre Vous ne devez donc pas faire une déclaration de reconnaissance de paternité en plus.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les références légales

Articles 55 à 62 et 312 à 314 du Code civil.

Article 318 §5 du Code Civil.

Les documents types

Aucun document type lié.

CC BY NC ND